

Images du paysage : les bords de la Vilaine au XVI^e siècle

L'étude du paysage aux époques anciennes soulève bien des difficultés qui s'accompagnent de frustrations. Contraint de se référer à des textes fort peu descriptifs, à des miniatures où les éléments du paysage relèvent plus de la symbolique que du réel, à de minces paysages délibérément reconstitués sur des fonds de tableaux et alors que l'archéologie qui commence à s'y intéresser peine évidemment à établir tant la globalité du bâti que l'ensemble végétal, l'historien considère à tous égards comme une chance exceptionnelle l'apparition d'un manuscrit qui étale sur de multiples planches un large panorama de villages et de champs.

La redécouverte d'un manuscrit de 1543 consacrant 22 planches à une soigneuse description du cours de la Vilaine entre Rennes et Redon présente une occasion rare de dépasser les difficultés habituelles, le peintre ayant pris soin d'inscrire le fleuve et tous ses aménagements dans le cadre d'un paysage généreusement développé. Une édition récente de l'ensemble du manuscrit avec de précieux commentaires met désormais ce document à la disposition de tous¹.

Ces vues de tout le cours de la Vilaine au sud de Rennes constituent les images les plus anciennes de toute cette région mais, qui plus est, à une époque cruciale dans l'élaboration du paysage. En effet, les historiens soupçonnent fortement que, vers la fin du Moyen Âge et les débuts de l'Époque Moderne, le réseau des haies se soit fortement densifié, c'est-à-

¹ Le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, Res. Ge. EE. 146 a été édité : Michel MAUGER dir, Alain CROIX, Philippe HAMON, Bruno ISBLED, Chantal REYDELLET, *En passant par la Vilaine. De Redon à Rennes en 1543*, Rennes, 1997, 94 p. Le travail d'édition a porté essentiellement, comme il se doit, sur la Vilaine et ses aménagements, choses sur lesquelles cet article ne reviendra pas. Que les auteurs trouvent ici l'expression de ma gratitude pour tous les renseignements que m'ont procuré leurs commentaires sans parler des entretiens que j'ai pu avoir avec eux. La planche V a été publiée en illustration de la connaissance du paysage au XVI^e siècle dans Alain CROIX et Jean QUÉNIART, *De la Renaissance à l'aube des Lumières*, t. 2 de *Histoire culturelle de la France*, Paris, 1997, p. 38 (Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI dir.).

dire que ce manuscrit pourrait bien fixer un bocage en train de se constituer vraiment dans ses traits les plus caractéristiques. Cette naissance demeure passablement obscure et, si haies et talus ne sont pas rares à l'époque féodale et si déjà bourgs et hameaux se sont mis en place mais pas tout à fait tels que nous les connaissons, on ne peut encore parler avant le xv^e siècle de véritable bocage². Au-delà de la simple reconstitution d'un environnement, l'enjeu n'est pas mince car la construction de ce paysage, fruit du travail de générations, met au jour le rapport qu'elles entretenaient avec leur espace et, par bien des traits, le paysage révèle une société. Cela explique aussi qu'il évolue sans cesse au fil des évolutions sociales.

Une certaine prudence est pourtant de mise dans l'opération de déchiffrement. Toute image obéit à un certain nombre de principes et la représentation du paysage doit se plier à des codes sans parler de la part d'imagination abandonnée à l'auteur. Il serait donc dangereux et même vain de prendre ces images pour une sorte de reportage quasi photographique sur la région, ce serait méconnaître le peintre et son art, regarder avec nos propres références ce qu'il a conçu avec les siennes. Il importe donc en premier lieu d'identifier sa démarche pour concevoir les codes qu'il a mis en œuvre dans ses représentations, ensuite seulement nous pourrions espérer atteindre à une certaine vérité.

L'élaboration d'une approche du paysage

En ces débuts du xvi^e siècle, le concept de paysage demeure encore assez neuf. Il a fallu la mise au point progressive de la perspective géométrique pendant la Renaissance pour que l'espace soit représenté avec sa profondeur mais surtout une attention évidente est portée désormais au paysage qui, après avoir fait une timide apparition dans les fonds de tableaux, occupe une place grandissante. On le perçoit de plus en plus pour lui-même comme cadre où se déroulent les actions des hommes. Les artistes se placent évidemment au premier plan de ces recherches mais aussi les ingénieurs, en particulier les militaires, pour des raisons professionnelles³.

² Les études sur le bocage sont multiples. Les géographes rennais, en particulier, lui ont consacré de nombreux travaux dont on trouvera une synthèse dans André MEYNIER, *Les paysages agraires*, Paris, 1958. Jean-Robert PITTE propose une approche plus récente dans *Histoire du paysage français*, t. 1 : *Le sacré : de la Préhistoire au xv^e siècle*, Paris, 1983. Une étude de l'élaboration de ce paysage jusqu'au xiii^e siècle : Jean-Claude MEURET, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne des origines au Moyen Âge*, Laval, 1994.

³ Yves LACOSTE, *Paysages politiques*, Paris, 1990, p. 45 et 47-49. Il souligne à la fois le côté mythique et non réaliste du travail des artistes mais aussi l'aspect très utilitaire développé pour les militaires.

Le manuscrit de la Vilaine semble pleinement s'inscrire dans cette double perspective esthétique et technique. La réalisation de cet ensemble de planches obéit à un projet précis. L'aménagement fluvial est alors au goût du jour et des chantiers s'ouvrent. Les Rennais sont concernés au premier chef par l'amélioration de la navigation sur la Vilaine, axe de transport indispensable à la vie de l'agglomération. Les projets se multiplient à partir de 1538 et les premiers travaux ont lieu en 1542. Le manuscrit a visiblement pour but de faire un état de cette première phase et il accorde un soin particulier au fleuve et à tout ce qui le concerne : navigation, ports et surtout écluses qui viennent d'être construites. Le souci d'élaborer une légende complète fournissant noms de lieux et explications nécessaires complète la description picturale, il s'agit donc bien d'un travail d'ingénieur, de véritables planches techniques et la première souligne particulièrement cet aspect en mettant en scène, au premier plan, l'ingénieur et ses commanditaires : représentants des états ou de la ville de Rennes⁴?

L'artiste est demeuré anonyme mais les éditeurs du manuscrit proposent, non sans arguments, le nom d'Olivier Aulion qui exerça à Rennes et réalisa des relevés sur l'alimentation en eau de la ville⁵. Ces constatations ne sont pas sans intérêt pour notre projet. Par bien des aspects, cette œuvre se place du côté de l'ingénieur et doit donc offrir un grand degré de fiabilité par rapport au réel. Le souci de certains détails techniques le prouve amplement mais c'est la navigation qui motive ce travail et, si tout ce qui concerne le fleuve et ses rives accapare tous les soins, on peut légitimement s'interroger sur l'attention qui est portée au reste, notamment ces vastes représentations d'un paysage rural qui n'entraient pas dans le contrat. Les villages des rives font l'objet de descriptions détaillées, telles les vues de Messac ou Pont-Réan (planches VIII et XVI). Par contre, Bourg-des-Comptes ou Pléchâtel sont réduits à la portion congrue (planches XI et XII). Les compétences du peintre paraissent incontestables mais, si ces planches ne sont pas conçues comme des œuvres d'art et ne peuvent se comparer à des tableaux ou des miniatures, bien que la technique en soit maîtrisée, elles n'échappent pas à un réel souci esthétique aussi présent pour nous que pour leur auteur. Ainsi, nous ne sommes pas dans une contrée imaginaire, pourtant la présence de montagnes bleutées dans le lointain à Rennes et Redon signale une relation assez distendue avec la réalité. L'historien peut-il dans ces conditions retrouver la vérité du paysage dans une réalisation où elle ne primait guère ?

L'effet de réel s'impose quand même suffisamment pour que l'on pousse l'enquête plus avant en examinant les techniques et les concepts qui guidaient le travail pour retrouver ainsi les éventuels éléments d'une réa-

⁴ M. MAUGER, *op. cit.*, p. 22.

⁵ *Ibidem*, p. 12.

lité transformée. Les planches mêlent un aspect cartographique et donc ce que cela suppose d'abstraction avec un souci évident de donner l'illusion du réel par le recours aux techniques de l'art. Un tel résultat place l'auteur dans le cadre d'une technique très en vogue à l'époque : la chorographie comme les éditeurs l'ont bien relevé. S'appuyant sur une vieille distinction établie par Ptolémée, il était d'usage d'utiliser cette dernière pour des œuvres privilégiant une représentation de l'espace visant à la ressemblance visuelle, ce qui ne signifie pas obligatoirement copie exacte du réel, face à la géographie plus abstraite⁶. Elle avait pour but de rendre, autant que possible, l'espace visible et était considérée comme indispensable à ceux qui avaient besoin de la connaissance du terrain, le choix de notre auteur se révèle donc parfaitement cohérent. Cela entraîne cependant pour notre lecture deux conséquences parfaitement opposées.

D'une part, le travail repose sur un certain nombre de données techniques et même scientifiques tendant à une relative objectivité. Le cours de la rivière est systématiquement découpé en 22 planches couvrant des espaces égaux, d'à peu près deux lieues, à une échelle constante variant entre 1/8000 et 1/10000, sauf pour la zone de Messac pour laquelle une plus grande échelle est mise en œuvre, 1/5000, afin de décrire plus précisément. La réussite est réelle et le cours du fleuve, la restitution du relief avec les falaises provoquées par le passage en cluses de la rivière taillant à la perpendiculaire dans les barres rocheuses, l'emplacement de l'habitat, bourgs ou hameaux et manoirs, ne présentent pas d'erreurs majeures. Le recours aux cartes modernes et même au cadastre ancien montre une précision souvent plus grande que ce que l'on pouvait espérer⁷. La planche XIV (fig. 3) représente un tronçon du fleuve avec des rives qui font partie des paroisses de Guichen et Laillé. L'encaissement de la vallée au site du Boël est exact mais l'exploitation du Champ-Le-Jar devenue Champ-Gérard sur le cadastre de 1833 (fig. 6) est rendue avec une assez grande exactitude alors que la représentation surprend quelque peu. En effet, les bâtiments assez développés se placent au milieu d'une grande parcelle close. Le cadastre du XIX^e siècle place ces mêmes bâtiments, d'ailleurs toujours en équerre, au milieu d'un vaste espace oblong, parallèle à la rivière et bien cerné par un chemin⁸. Le travail sur le terrain se révèle effectif et même approfondi.

⁶ Sur ces questions de techniques de représentation dans les cartes anciennes : Catherine BOUSQUET-BRESSOLIER, «L'œil du cartographe ou réflexions sur un monde vu de près» et surtout, Lucia NUTI, «Le langage de la peinture dans la cartographie topographique», dans C. BOUSQUET-BRESSOLIER, *L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours*, Paris, 1995, p. 9-16 et 53-70.

⁷ Les éditeurs ne relèvent que quelques erreurs comme des manoirs dont l'emplacement sur les rives est inversé.

⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 P, section F de La Bougrais, 1^{re} feuille.

Les détails visuels abondent et la chorographie s'emploie à fournir une image apparemment réaliste. Les villages sont soigneusement détaillés et diffèrent les uns des autres, pas seulement par souci de différenciation mais aussi parce qu'il s'agit, au moins en partie, de dessins des vrais villages, ce que suggère fortement une rapide consultation des plans cadastraux des bourgs de Brain (fig. 5) et Messac, les plus favorisés. Les manoirs aussi ont droit à une représentation souvent précise, en particulier aux abords de Rennes, sur les planches XIX et XX. Parfois, le peintre produit presque une vraie peinture de paysage comme la planche XVII qui juxtapose des terrains de parcours ouverts et des parcelles de prairies closes, le tout étant parsemé d'arbres qui font l'objet d'un traitement très élaboré.

Malheureusement pour nous, le souci de visualiser l'espace fait entrer dans la représentation un certain nombre de conventions et de choix qui nous éloignent d'une vision objective, tout en apportant par la multiplicité des détails et la qualité du dessin, sans parler de l'apport de la couleur, une illusion souvent trompeuse. Si l'angle de vue ne nous surprend pas et paraît même bien adapté au sujet, il n'en demeure pas moins totalement artificiel pour l'époque avec les risques inhérents de déformation et d'interprétation. La vue à vol d'oiseau va de soi pour l'homme du XX^e siècle ; il s'agissait d'une pure construction intellectuelle au XVI^e. Les montagnes des planches de Redon et Rennes appartiennent visiblement à une convention du genre, elles ne nous gênent guère tant leur présence est incongrue mais elles nous alertent cependant, n'acceptons-nous pas d'autres détails moins surprenants mais que le peintre a tout autant inventés ? Plus grave, il n'hésite pas à déformer pour améliorer la lisibilité, ce qui se relève dans la vue de Redon⁹. Il s'agit donc bien d'un langage pictural, soumis largement à la subjectivité d'un artiste qui choisit, organise, pour donner une œuvre crédible, certes, mais pas obligatoirement exacte¹⁰. Par exemple, les rapports entre les objets représentés sont visiblement faussés et l'échelle n'est pas la même entre la rivière et les paysages qui se déroulent sur ses rives.

D'ailleurs ceux-ci montrent bien la démarche de l'auteur. Il sélectionne et tous les affluents ne sont pas représentés, telle la Chère dont l'absence ne s'explique guère sur la planche V. Bien plus, les paysages, sous l'apparente uniformité du dessin et des couleurs, sont sujets à des traitements fort différents. Si la planche V, comme bien d'autres, brosse un vaste panorama, la planche XVII présente une vue très rapprochée. Sur la

⁹ M. MAUGER, *op. cit.*, p. 22.

¹⁰ «La carte chorographique offre en effet une image très ouvertement sélective ou «intéressée» qui choisit les objets utiles à son dessein et s'y concentre, ne traitant que rapidement les autres aspects du réel qui ne rentrent pas dans la sphère de ses objectifs», L. NUTI, *op. cit.*, p. 61.

même planche V ne figurent que des bourgs à l'exclusion de l'habitat dispersé qui par contre est bien présent, en particulier sur la XIV qui détaille hameaux, fermes isolées et manoirs. La circulation terrestre n'apparaît cependant guère, hormis les ponts et quelques portions de route comme celle très encaissée près de Pont-Réan (planche XVI). Presqu'aucun chemin ne parcourt ces campagnes qui vivraient dans un splendide isolement si la rivière n'était pas présente. Un tel bilan semble condamner le manuscrit en tant que source pour l'étude du paysage. Ce serait aller un peu vite. Finalement, le peintre a obéi à des codes dont le déchiffrement permet en partie les redressements nécessaires et surtout, le souci pictural de donner l'illusion du réel ne pouvait autoriser toutes les fantaisies, la crédibilité de l'œuvre en aurait souffert.

Si nous ne sommes évidemment pas en présence d'un quasi album photographique, il y a sans doute beaucoup à retenir et le cas des deux villes qui échappent à notre étude limitée au monde des campagnes peut cependant, par sa clarté, faciliter notre enquête. Les éditeurs ont bien montré que ces «portraits» de villes n'en sont pas les exactes reproductions mais que la représentation assez fidèle des grands monuments tels l'abbatiale de Redon, la cathédrale et le beffroi de Rennes, sans parler de l'ensemble des murailles, offrait une série de repères visuels destinés à permettre l'identification. Comme il est écrit avec beaucoup d'exactitude : «Nous sommes à mi-chemin entre le réel et le symbolique»¹¹.

La représentation du paysage relève de la même démarche mais le travail de l'historien présente évidemment plus de difficultés car les repères sont beaucoup moins clairs. Le peintre a intégré le concept de paysage. Il compose des vues qui font intervenir les différents éléments : les traits marquants du relief, l'habitat dans ses diverses modalités, les champs et leur clôture, les arbres. La diversité des espaces composant le paysage, *ager* et *saltus* est bien identifiée. Bien plus, le souci d'exactitude se révèle dans la diversité qui distingue bien les bourgs les uns des autres même si seuls ceux des rives de la Vilaine bénéficient d'un traitement plus soigné. L'examen d'un exemple nous précisera le degré de fiabilité de l'œuvre. Si l'on compare l'image du centre paroissial de Brain-sur-Vilaine avec le premier relevé cadastral de 1818 repris par P. Banéat (fig. 5), on est aussitôt frappé par les similitudes qui s'imposent¹². À quelques détails près, le dessin du XVI^e siècle paraît en exacte correspondance avec le plan du XIX^e siècle : de gauche à droite se développent le manoir de l'abbaye de Redon, l'église, puis un espace et enfin les maisons du bourg. Un détail surprend cependant. Le dessin inverse le plan, faut-il y reconnaître une erreur liée aux techniques

¹¹ M. MAUGER, *op. cit.*, p. 66.

¹² Cadastre, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 P 5611 et P. BANÉAT, *Le département d'Ille-et-Vilaine : histoire, archéologie, monuments*, Rennes, 1927, t. 1, p. 201.

de travail ? Un même souci de réalisme se traduit dans le dessin du relief et l'on reconnaît assez bien par exemple les escarpements du Boël ou le paysage du marais de Redon. Cela doit-il nous induire à faire confiance au manuscrit pour le dessin des champs et les divers éléments du paysage rural ?

La prudence s'impose car, par exemple, les maisons semblent quelque peu stéréotypées et manifester un emploi systématique de la pierre et de l'ardoise ce qui paraît un peu étonnant, au moins dans le bassin de Rennes. De toute façon, l'échelle du dessin est en discordance avec celle de l'espace représenté, il est donc hors de question de rechercher le tracé exact et fidèle d'un parcellaire, encore que, nous l'avons vu dans quelques cas, la comparaison entre cadastre et dessin ne manifeste pas une trahison de grande ampleur et il est fort probable que le paysage des abords de Rennes, par exemple autour des manoirs, soit relativement fiable. Soucieux de crédibilité, le peintre n'a pas reproduit fidèlement le paysage mais a mis en œuvre avec soin ses éléments constituants qui sont donc, sans doute, conformes à la réalité. Sans être une reproduction exacte, ces images se présentent comme une reconstruction s'appuyant sur les éléments habituels du paysage pour en donner une vision plausible, l'illusion du réel. Ce n'est pas le paysage mais une idée du paysage, ce qui suffit à les ériger en véritables sources historiques.

L'habitat et sa dispersion au XVI^e siècle

Guidé par la grille de lecture élaborée dans les pages précédentes, l'historien peut tenter de retrouver les grandes lignes du paysage rural en ce premier tiers du XVI^e siècle ; ces planches peuvent-elles alors apporter quelques lumières sur de nombreuses interrogations et une précieuse contribution aux débats ? Soucieux de décrire le trafic sur la rivière, le peintre s'est intéressé à l'homme et à ses activités mais aussi à son habitat. Toute la gamme des formes de peuplement figure dans les différentes vues. D'abord se distinguent les bourgs, d'autant mieux qu'ils sont installés sur les berges. L'impression de modestie s'impose malgré l'ancienneté de certaines implantations comme celles de Massérac, Avessec ou Langon qui peuvent remonter à l'Antiquité tardive et sont souvent citées dans le cartulaire de Redon au IX^e siècle¹³. Brain s'est substitué au nom de *Plaz*, lieu d'origine de saint Melaine désigné comme *plebs* et *condita*¹⁴. La *Vita* caro-

¹³ Editions FLOHIC, *Le patrimoine des communes de Loire-Atlantique* ; P. BANÉAT, *op. cit.* ; Louis PAPE, *La Bretagne romaine*, Rennes, 1995.

¹⁴ Noël-Yves TONNERRE, « Les pays de la basse-Vilaine au haut Moyen Âge », *MSHAB*, t. LXIII, 1986, p. 49-72 ; *Naissance de la Bretagne*, Angers, 1994, p. 194 ; A. CHÉDEVILLE, « Un évêque "martinien" au temps de Clovis : saint Melaine de Rennes », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. LXIII, 1997, p. 229-240.

lingienne de saint Melaine y place un domaine aristocratique et un *coenobium* mais sans doute au lieudit Placet, ce qui indique un déplacement du centre paroissial.

Certes, le dessin de tous ces petits bourgs pourrait sembler bien conventionnel mais sur la planche V où il s'avère mieux détaillé, le même jugement persiste. Langon qui conserve des monuments romains ne regroupe que deux ou trois maisons. Brain étire au bord du fleuve un ensemble un peu plus consistant : l'image distinguant bien l'ensemble religieux formé par l'église et le manoir de l'abbaye de Redon visiblement reconstruit à la fin du Moyen Âge, si l'on en croit les tourelles qui l'encadrent. Un espace vide, le cimetière, isole ce premier groupe des maisons, six ou sept qui semblent s'allonger le long d'un chemin, le tout étant ceinturé, comme pour tous ces bourgs, par un bouquet d'arbres évoquant les jardins et courtils. L'examen du cadastre ne contredit en rien cette vision (fig. 5). Sur la planche VIII, le village de Messac prend plus d'importance et apparaît nettement divisé en deux noyaux, le centre religieux autour de l'église, en retrait par rapport au fleuve, et un port qui fixe un peuplement beaucoup plus important, alignant ses maisons le long de la rive où se déploie l'activité batelière.

Les églises paraissent avoir connu une série de travaux, sans doute au xv^e siècle. Le fait est confirmé au moins pour celle de Brain¹⁵. Éventuellement munies d'un transept comme à Messac, elles s'ouvrent sur le pignon d'abside par une large verrière et sont sommées sur le milieu de leur toiture par une flèche d'ardoise ; les variations du même modèle incitent à faire confiance au dessin.

Finalement, nous constatons un état qui ne bougera guère avant le début du xix^e siècle. Ces bourgs ne regroupent qu'une population modeste, souvent une faible part de la paroisse, mais leur trame est bien établie, fruit d'un grand mouvement de réorganisation du peuplement qui s'amorce dès le viii^e siècle avec le regroupement des lieux de culte et des sites funéraires. Langon est un bon exemple, poursuivi par l'agrégation d'un habitat, surtout aux xi^e-xii^e siècles¹⁶. Brain serait née d'un domaine transformé en monastère mais aurait pris assez d'importance à l'époque carolingienne pour être *plebs condita*. Malgré l'ancienneté des mentions dans les textes, c'est pour une bonne part à l'époque féodale que ces bourgs ont pris la physionomie que nous offre le manuscrit. Pourtant, la situation présente une certaine complication et, si l'on observe les cartes

¹⁵ P. BANÉAT, *op. cit.*, t. 1, p. 200.

¹⁶ Philippe GUIGON, *Les sépultures du haut Moyen Âge en Bretagne*, Rennes, 1994 ; D. PICHOT, *Le village éclaté, villages, paroisses, seigneuries dans l'Ouest français (x^e-xiii^e siècle)*, à paraître.

anciennes et la toponymie, le peintre a simplifié la trame de l'habitat en omettant en partie la dispersion de l'habitat sur la planche V, ce qu'il ne fait pas sur la XIV.

La situation des bourgs est complexe et l'habitat se présente déjà comme très éclaté. Si certains se présentent comme les seuls centres de rassemblement de la population sur le territoire paroissial, il n'en va pas de même pour tous. La planche V l'illustre parfaitement avec le cas de Beslé. Ce qui se présente sur l'image comme un centre paroissial tout à fait semblable aux autres et porte même le titre de bourg n'est en fait qu'une trêve de Guéméné-Penfao, c'est à dire une dépendance. Cette dernière a même une annexe peu éloignée, le port, point de départ d'un bac, qui s'est fixé sur la rive et qui est relié à Beslé par un des rares chemins de terre que le peintre ait représentés. Ce système des trêves, d'usage courant en Bretagne, témoigne de la répugnance des autorités religieuses, et peut-être de la population, à scinder les vieilles paroisses primitives.

Résultat des conditions géographiques, le dédoublement des centres entre un noyau paroissial et un port, est particulièrement spectaculaire à Messac où ce dernier présente une importance incomparablement supérieure au premier. Les centres paroissiaux ont évité les rives trop facilement inondables mais les nécessités de la vie économique ont obligé à l'érection d'annexes portuaires. Pourtant, cela n'est qu'un cas bien particulier de la multiplication des hameaux. Certains sont d'importance et celui de Pont-Réan favorisé par sa situation au débouché d'un pont présente une ampleur suffisante pour se doter d'un lieu de culte : la chapelle Sainte-Anne (planche XVI). L'imprécision du dessin de la planche IV laisse planer un doute sur un autre exemple particulièrement significatif de l'évolution du système d'habitat. Tout en haut de la feuille, donc au nord-est, se présentent quelques maisons au milieu d'un bouquet d'arbres. Tout lieu de culte en paraît absent, mais la localisation correspond assez bien au centre actuel de La Chapelle-de-Brain, nébuleuse de plusieurs hameaux qui a fondé, par partition de Brain, une commune seulement en 1875, La Chapelle-Saint-Melaine. Cette décision prenait en compte une évolution qui voyait un simple écart prendre de plus en plus d'importance et menacer très sérieusement le centre de Brain que l'on n'appelait plus que le «Vieux-Bourg»¹⁷. La conclusion intervint en 1976 avec une fusion au profit de La Chapelle sous le nom de La Chapelle-de-Brain. Un tel exemple met en lumière une certaine fragilité de la cohésion des ensembles villageois et paroissiaux et la polarisation au bénéfice des bourgs fort inégale.

¹⁷ P. BANÉAT, *op. cit.*, t. 1, p. 200. La Chapelle était peut-être le site d'un petit monastère du haut Moyen Âge, Guernital, N.-Y. TONNERRE, «Les pays ...», *op. cit.*, p. 70.

La plupart des hameaux, cependant, s'avèrent modestes. C'était sans doute le cas de la Chapelle-de-Brain mais son avenir favorable qui l'a fait échapper à son statut de simple écart demeure assez exceptionnel. La planche XIV réunit bien les caractères principaux de ces petits regroupements qui s'imposent comme le phénomène majeur de la dispersion dans la région¹⁸. Figurent le Boël qui apparaît sur la légende comme «village» selon l'usage traditionnel mais se réduit à trois maisons écrasées dans le coin de la feuille, la Rivière en Guichen et le Breil-Durand, manoir visiblement accompagné d'un habitat paysan ainsi que la Rouesnais situés sur la paroisse de Laillé (fig. 3). Leur dénomination laisse apparaître une origine médiévale sans que l'on sache s'ils se présentaient déjà sous cette forme dès leur apparition. La référence à d'autres cas dans des régions proches autorise à le penser. À part un qui s'est greffé sur une résidence aristocratique, pour les autres, il s'agit de quelques bâtiments réunis sans disposition particulière mais ils s'imposent dans l'occupation de l'espace et la planche offre ici une vision sans doute plus fidèle de la réalité que la planche V qui signale cependant près de Brain et de Beslé des bâtiments anonymes dans lesquels il est difficile de bien distinguer un hameau, une simple exploitation isolée ou même un manoir (fig. 1 et 2).

Ce constat conduit à l'examen d'un certain nombre de cellules isolées et bien identifiées par la légende, le véritable habitat dispersé aux formes fort diverses. La planche XIV nous présente une exploitation sans doute importante : le Champ-Le-Jar, aujourd'hui le Champ-Gérard que le cadastre de Guichen situe bien au bord de la Vilaine (fig. 6) mais, tout près, et visiblement avantagée dans la représentation, s'élève une grosse résidence aristocratique au nom évocateur : la Motte. Ce manoir champêtre doit succéder à une ancienne motte comme c'est très fréquemment le cas dans la région¹⁹. La planche V compte peut-être deux manoirs mais ces constructions déjà très présentes dans la plupart des planches se multiplient aux abords de Rennes. La XIX en représente cinq assez individualisés dans leur dessin et celui de la Chapelaye en Chavagne prend des allures de petit château. La planche suivante accueille sept constructions, simples manoirs ou importants châteaux comme celui de la Motte-au-Chancelier. Outre l'intérêt de donner une représentation de bâtiments souvent ruinés, voire disparus, ces images nous dépeignent un espace totalement dominé par ces édifices aristocratiques mais qui ont pu à cette époque en partie être acquis

¹⁸ D. PICHOT, «Encellulement et villages dans l'Ouest français (X^e-XIII^e siècle)» dans Catherine LAURENT, Bernard MERDRIGNAC et D. PICHOT, *Mondes de l'Ouest et villes du monde...*, Rennes, 1998, p. 445-456 ; D. PICHOT, *Le village éclaté*, op. cit., chap. 4.

¹⁹ Jean-Claude MEURET, «Construction et habitat aux confins Anjou-Bretagne du XI^e au XV^e, des textes au terrain», dans Daniel PRIGENT et Noël-Yves TONNERRE, *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Angers, 1998, p. 141-176.

par des familles fortunées qui tentaient de s'agréger à l'aristocratie. Cela ne va pas sans soulever une interrogation. Certes, ces nombreuses constructions n'étonnent pas dans les alentours de Rennes mais leur quasi omniprésence intrigue un peu. Dans une étude du paysage périurbain rennais, J.-P. Leguay relevait, à partir des sources écrites, une véritable «ceinture de manoirs» et une enquête réalisée à partir de l'œuvre de P. Banéat a permis de décompter, toutes périodes confondues, 327 châteaux ou manoirs sur Rennes et 24 communes de sa périphérie. Le manuscrit ne contredit pas ces constats, bien au contraire, mais on peut légitimement s'interroger²⁰. Le peintre ne voit qu'eux, alors que les cartes signalent un habitat plus diversifié qui devait bien exister au XVI^e siècle. Tout laisse à penser qu'il exagère un peu une situation réelle. Il note plus volontiers ce qui constitue pour lui des repères aisés et, sans doute, est-il aussi sensible à la forte présence de l'habitat aristocratique qui, en règle générale et depuis longtemps, s'est dispersé à travers le territoire des campagnes en évitant souvent les bourgs, signe à la fois d'une prise de distance sociale et d'une domination de l'espace répondant à la dispersion des paysans.

Cette interprétation prend d'autant plus de poids que l'on remarque assez peu un autre aspect de la dispersion attesté cependant par les textes et la toponymie. Les finages étaient largement pourvus de chapelles isolées comme celle qui figure accompagnée d'un calvaire tout près de Langon sur la planche V. Le domaine de Saint-Marc en Guipry, appartenant à Saint-Sauveur de Redon, avait aussi une chapelle que l'on ne distingue pas vraiment sur la planche VI. La rareté des croix et calvaires, pourtant très présents dans le paysage selon les sources écrites, souligne encore ce choix dans la vision du peintre. Par contre, il n'omet pas les moulins, éléments particulièrement forts qui contribuent à organiser l'espace²¹. Si les moulins hydrauliques sur la Vilaine sont soigneusement dessinés, ce qui s'inscrivait sans doute en priorité dans le contrat, quelques moulins à vent sont bien présents, en particulier à Langon (fig. 1).

Malgré ses choix, le peintre relate donc au long de son œuvre une certaine réalité de l'habitat qui s'est organisé depuis longtemps dans cette vallée de la Vilaine mais qui a pris les traits représentés ici seulement dans les trois ou quatre siècles précédents. Les bourgs souvent bien limités com-

²⁰ Jean-Pierre LEGUAY, «L'aspect et le rôle de la campagne voisine dans la vie des cités bretonnes au Moyen Âge», *MSHAB*, t. LVII, 1980, p. 104-105 ; Stéphane GIBERT et M. MAUGER, *De bois, de pierre, d'eau et de feu, quatre siècles d'urbanisme et d'architecture à Rennes (XVII^e-XIX^e siècle)*, catalogue d'exposition des Archives départementales, Rennes, 1995, p. 59. À la même page figurent des photographies de certains bâtiments aujourd'hui disparus.

²¹ Hervé MARTIN et Louis MARTIN, «Croix rurales et sacralisation de l'espace. Le cas de la Bretagne au Moyen Âge», *Archives de sciences sociales des religions*, n° 43/1, 1977, p. 23-38.

mandent un espace paroissial où s'égaillent hameaux et manoirs ou fermes isolés. Le système résulte donc d'un équilibre qui peut être remis en question entre les forces de regroupement et les tentations centrifuges, le tout influençant évidemment l'organisation de l'espace rural.

L'organisation des finages

Le paysage rural proprement dit étale largement sa diversité mais l'analyse devient particulièrement délicate et les erreurs d'interprétation, voire de surinterprétation, ne sont pas à sous-estimer. Malgré tout, ces planches se révèlent d'une richesse extraordinaire renforcée par le caractère exceptionnel de l'œuvre étudiée.

Tout d'abord, elles rétablissent pour nous des formes disparues, en premier lieu le cours même du fleuve largement régularisé par les travaux comme permettent de le constater des relevés postérieurs et les cartes actuelles²². La planche V en particulier et les précédentes décrivent un cours complexe encombré d'îles marécageuses qui sera rectifié au XVIII^e siècle par le creusement d'un canal. La carte contemporaine au 1/25 000 offre une situation fort différente et ces marais qui formaient les communs de Brain (*marrestz et communs de Brein*, planche IV), sont en partie passés dans la commune de Massérac située sur l'autre rive, en 1817²³.

Encore plus intéressante pour l'historien, se révèle la différenciation très marquée des espaces. Les planches mettent en évidence d'abord les espaces forestiers et de parcours, la *silva* et le *saltus*, qui s'étendent sur de vastes zones. Le couvert forestier assez peu dégradé sur ces images apparaîtrait encore très présent mais sous la forme de bois assez réduits. Le domaine de Saint-Marc est cependant bien figuré comme un domaine monastique au milieu d'une clairière de défrichement (planche VI). Seuls les communs de Beuves (planche VII) attestent d'une relative importance et d'un usage par les paysans des alentours. Par contre, les petits bois ou touches, accompagnent systématiquement les manoirs comme on le voit près de Brain ou autour de la Motte et du Breil-Durand en Laillé (planche XIV) mais encore plus dans les parages de Rennes dans des vues exclusivement consacrées aux manoirs comme la XX. Chaque manoir ou château se niche au milieu d'un bosquet. Ainsi se trouvent manifestés dans

²² On peut citer notamment un plan très intéressant du cours de la Vilaine dressé en 1790 par la Commission intermédiaire des états pour la navigation intérieure, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 6265. Reproduction dans *Moisson d'Archives*, catalogue d'exposition, Rennes, 1996, p. 36 et 84.

²³ M. MAUGER, *op. cit.*, p. 30.

le paysage la présence mais surtout la spécificité et les privilèges aristocratiques auxquels le peintre se montre très sensible.

Les espaces de parcours occupent une place plus grande mais se subdivisent en deux catégories bien marquées : des landes plus ou moins arborées et les marais. Les premières s'observent, par exemple, sur la planche XIV au sud de la Rouesnais où quelques arbres parsèment une zone bien verte, paysage que l'on retrouve sur l'île toute proche. Un tel espace est particulièrement bien détaillé sur la planche XVII dans une présentation très rapprochée. Toute la rive faisant face au confluent avec le Meu n'est qu'un vaste territoire verdoyant, ponctué de magnifiques arbres.

Les marais et terres humides occupent bien évidemment une place considérable, que ce soient la plaine inondable près de Rennes (planche XXII) ou surtout les vastes espaces des marais de la basse-Vilaine dont on entrevoit les premiers éléments dans le bas de la planche V et qui se développent sur les planches précédentes II, III, IV. La V fournit, grâce à ses légendes, de précieux renseignements. Tout à fait en bas, le cours de la rivière se démultiplie à travers des îles submersibles lors des hautes eaux : *Yci sont plusieurs marestz qui sont en yver d'eaulex couvers*. Ces terrains apparaissent totalement découverts et sont livrés aux troupeaux à la belle saison. Les villageois en ont un usage communautaire car ces terres forment les *marrestz et communs de Brein* (planche IV) et les images soulignent leur évidente destination à l'élevage ; aussi faut-il sans doute admettre dans ces régions une présence de l'élevage beaucoup plus forte qu'on ne le soupçonne en général dans les campagnes de l'Ouest. Le terme «communs» indique, certes, l'usage communautaire qui en était fait mais, plutôt que de communaux gérés par les paroisses, il faut sans doute envisager, comme c'est le cas dans l'Ouest, des territoires offerts aux usages des paysans par un seigneur, moyennant redevance. Malgré tout, l'utilisation de ces terres de parcours obligeait à une certaine association les usagers habituels des villages et hameaux.

Ces marais, enfin, offrent une autre ressource. À la pointe de l'île évoquée précédemment, figure un épi planté d'arbres dont la raison d'être est donnée dans la légende : *Pluseurs pescheries faictes d'aubiers picquez, quelz ont prins racines en l'eau* (fig. 1). De multiples épis munis de filets (planche IV) attestent de l'intensité de cette activité de pêche. Tous ces espaces vagues et fort étendus s'insèrent donc bien dans la vie économique et sociale et jouent un rôle non seulement important de complément mais constituent un des éléments essentiels du système qui prévaut dans ces régions et sont donc indissociables de l'ager.

Les terres cultivées occupent une place variable suivant les planches mais dominent nettement dans les deux ici privilégiées. De rares prairies repérables à leur couleur verte occupent les zones plus humides des rives. Globalement, elles connaissent une extension limitée dans l'ensemble du manuscrit, ce qui a toute chance d'être en plein accord avec la réalité évo-

quée par les textes. Si l'emploi des couleurs demeure dans le registre réaliste soucieux de créer une illusion du réel, elles tendraient à mettre en évidence, sur la majorité des terres, des labours et des moissons prêtes à récolter dans une zone essentiellement consacrée aux *bleds*. Seule la couleur jaune nous conduit à une telle conclusion car aucun indice ne vient renforcer cette hypothèse cependant largement confirmée par nombre de documents. Par contre, fort peu d'indices mettent en évidence des terres au repos, des jachères, à moins que certaines landes ne les représentent. Pourtant, en ces régions l'imbrication des parcelles en culture avec celles abandonnées à une longue régénération devait être forte.

Si le système de culture demeure donc assez opaque, il n'en va pas de même pour le problème des clôtures. En clair, ce document se présente comme un maillon essentiel dans la connaissance que nous pouvons avoir de l'évolution du bocage²⁴. L'examen des différentes planches révèle des situations des plus diverses. La V figure sur la rive de Brain et Langon un paysage vallonné que soulignent des traits foncés et quelques arbres qui ne forment en rien des haies. Systématiquement, ils tracent un rideau autour des bourgs et un bosquet autour des manoirs. Seules les prairies connaissent une plus grande présence de lignes d'arbres sans que l'on puisse vraiment parler de parcelles closes, les champs n'en voient que quelques-unes plutôt modestes. Sur la rive opposée, la haie s'impose beaucoup plus. Des lignes d'arbres assez continues bordent les parcelles sur plusieurs côtés au point que l'on croit à l'esquisse d'un paysage bocager.

La planche XIV renforce cette vision. Du côté de Laillé, un véritable système d'enclos s'étend près du manoir du Breil-Durand, tandis qu'un paysage beaucoup plus ouvert s'étend près du hameau de la Rouesnais. Sur l'autre rive, les clôtures transforment le paysage en une marquetterie et le régime de l'enclos paraît l'emporter. À y regarder de plus près, des nuances s'imposent cependant. Au sud, près du manoir de la Motte, les parcelles sont bien closes et très irrégulières, présentant l'aspect très classique du vrai bocage, c'est-à-dire la clôture systématique des parcelles par une haie mais le peintre n'a pas pris la peine de représenter le fossé et le talus présents très certainement. Depuis longtemps, les textes latins puis français parlent de fossé pour désigner le système : fossé, talus, haie²⁵. La

²⁴ La bibliographie est considérable et l'on se reportera à la mise au point commode de Jean-Robert PRITE, *op. cit.*, p. 116-120. Deux articles récents, Bernard TANGUY, «Le cartulaire de Redon (IX^e siècle), un témoignage médiéval sur le paysage breton», dans *La Fabrication du paysage*, KREIZ 11, Brest, 1999, p. 21-31, Jean-François DREYER, «L'apport des sources domaniales à l'histoire rurale de la Basse-Bretagne», dans Annie ANTOINE, dir., *Campagnes de l'Ouest, stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, 1999, p. 303-316.

²⁵ Sur l'emploi du vocabulaire désignant fossés et haies, Elisabeth ZADORA-RIO, «De la haie au bocage : quelques remarques sur l'Anjou», dans *Le village et son environnement. Études offertes à J.-M. Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998, p. 671-682.

zone nord, autour du village du Boël présente un embocagement beaucoup moins marqué. On distingue une très forte haie et de plus maigres rideaux d'arbres continus ou pas mais qui ne ferment pas systématiquement les parcelles, bien loin de là, en certains endroits.

Certaines planches, en particulier la XVII ou la XXI, représentent de parfaits bocages. Le parcellaire y est constitué de véritables casiers quadrangulaires systématiquement clos mais, dans les deux cas, il s'agit de prairies. Globalement, se dégage l'impression d'étapes différentes dans la constitution du bocage. Certes, beaucoup de talus et de haies remontent à des époques fort lointaines mais, de leur existence, on ne peut conclure à l'idée d'un véritable bocage. Par exemple, c'est ce qui ressort de l'étude minutieuse du cartulaire de Redon²⁶. Par la suite, à l'époque féodale, des fossés et haies se multiplient mais de vastes espaces demeurent ouverts et pas seulement dans le cas des méjous bretons. J. Dufour a démontré que la Champagne du Maine connaissait jusqu'à l'Époque Moderne un habitat groupé et un paysage très ouvert²⁷. Des traces de cette situation que l'on peut dater de la période centrale du Moyen Âge peuvent sans doute s'observer sur les planches du manuscrit. Certes, l'embocagement a progressé mais la densification des clôtures ne forme pas encore un maillage serré et complet. Le paysage de la campagne de Langon demeure largement ouvert et, au sud du Boël, de façon très intéressante, le peintre a figuré de vastes parcelles plus ou moins bien closes dans lesquelles la juxtaposition de taches de couleurs différentes : vert, ocre ou jaune, suggère la diversité de parcelles cultivées, illustrant ainsi ce que l'on peut savoir de la situation qui prévalait aux XII^e et XIII^e siècles : les talus, portant éventuellement le nom de l'exploitation, encerclaient un ensemble foncier qui, à l'intérieur, restait ouvert.

Le Champ-Le-Jar devenu ou redevenu Champ-Gérard a déjà attiré notre attention. Cette exploitation pourrait bien être la *terra Girardi* citée en 1101 dans une charte de Redon²⁸. Le toponyme *Campus*, traduit par Champ est typiquement médiéval. Il ne signifie pas banalement un champ mais bien plutôt une champagne, c'est-à-dire un espace ouvert. Cela explique sa situation un peu surprenante au plein milieu d'une parcelle (fig. 6). Un détour par le cadastre livre l'explication. Le Champ-Gérard y apparaît comme un enclos ovalaire ceinturé par un chemin et visiblement parcellisé

²⁶ Une synthèse de ces travaux est faite par A. Chédeville dans son introduction à la publication photographique du cartulaire, « Société et économie », dans *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon*, Rennes, 1998, p. 36.

²⁷ « Un bocage tardif et éphémère : le bocage de la Champagne de Conlie (nord de la Champagne mancelle) », dans *Le bocage : histoire, écologie, économie*, CNRS, ENSA, Université de Rennes, 1976, p. 49-52.

²⁸ « [...] *dedit et terram Inisani et terram Girardi* [...] », Aurélien de Courson, *Cartulaire de Redon*, charte 366. La terre est expressément située en Guichen.

tardivement, tandis qu'aux alentours se développe un parcellaire régulier en rectangles bien géométriques qui trahissent un découpage récent. Il y avait là une zone assez ouverte et la feuille cadastrale signale une structure semblable à Logeais avec un ovale déterminé par un ruisseau et un chemin divisé après sa formation et entouré d'un parcellaire fort semblable à celui du Champ-Gérard.

Enfin, la clôture semble se déployer préférentiellement autour des prairies et des manoirs. Le fait est particulièrement net sur la planche XIV et le contraste oppose même nettement le manoir du Breil-Durand et le hameau de la Rouesnais. La clôture a gagné d'abord les prés, non pas tant en raison de l'élevage en soi mais sans doute pour protéger le foin des animaux errants²⁹. La liaison avec les demeures aristocratiques pourrait trahir la volonté d'isoler les réserves et leurs parcelles plus vastes des usages communs³⁰. Le cadastre de Laillé met bien en évidence un parcellaire aux plus larges mailles autour du Breil-Durand, souvenir lointain et déformé des coutures manoriales et un parcellaire beaucoup plus dense près de la Rouesnais, ce qui pourrait bien expliquer l'absence de haies sur l'image (fig. 7). Mis à part les jardins et courtils soulignés par les rideaux d'arbres, les hameaux développaient un petit finage propre, encore assez peu clos et souvent ouvert, donnant donc lieu à une forte sociabilité dans le cadre de travaux agricoles exigeant un minimum de caractère communautaire³¹.

Le manuscrit saisit donc un moment de forte progression de l'emboçage, mettant en lumière le fait que ce paysage rural est le fruit d'une longue histoire. La naissance du bocage ne présente pas un caractère soudain mais résulte d'un long mouvement sans doute discontinu avec ses hésitations et ses retours en arrière. Reste à se demander pourquoi une sensible accélération du processus de clôture semble pouvoir s'enregistrer à la fin du Moyen Âge et aux Temps Modernes, ce que suggère bien ce document, sans indiquer autre chose que des pistes. Une possible liaison avec les pratiques aristocratiques serait à explorer, le bocage naissant plus fortement autour d'elles mais le processus gagne déjà bien des terres paysannes, signifiant que l'érection de talus et de haies se fait plus librement. Peut-on y déceler un affaiblissement de la seigneurie qui contrôle moins bien ses terres, ou un adoucissement de certaines contraintes communautaires et du poids des coutumes, trahissant un progrès de l'individualisme agricole³² ?

²⁹ C'est sans doute en ce sens que l'on peut retenir l'hypothèse de L. Chaumeil sur l'origine du bocage qu'il lie fortement à l'élevage. Louis CHAUMEIL, «L'origine du bocage en Bretagne», *Hommage à Lucien Febvre*, Paris, 1954, t. 1, p. 163-185.

³⁰ D. PICHOT, *Le village éclaté*, op. cit., chap. 5.

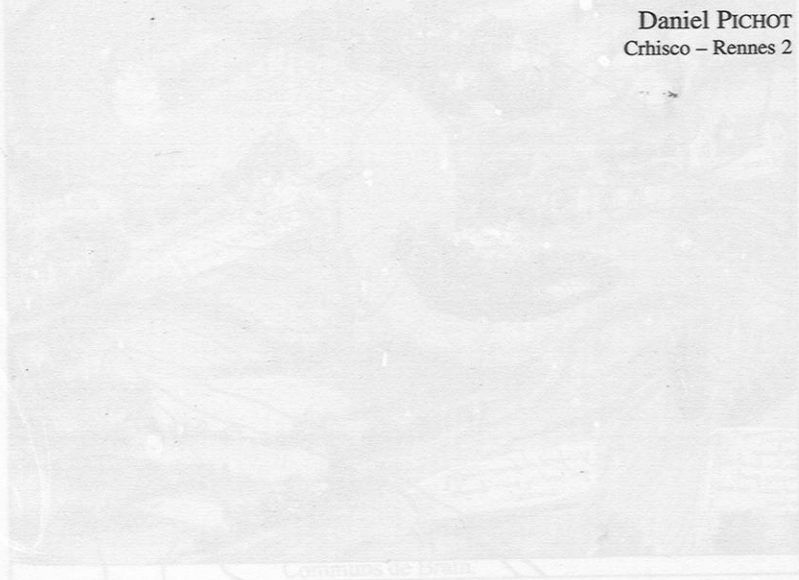
³¹ D. PICHOT, «L'individu et la communauté dans les villages de l'Ouest français (XII^e-XIII^e siècles)», dans *Campagnes de l'Ouest*, op. cit., p. 209-213.

³² E. ZADORA-RIO, op. cit.

L'intérêt de ce manuscrit tout à fait exceptionnel dépasse, on le voit, l'aspect technique et économique de l'aménagement du fleuve et du développement de la batellerie. Malgré les contraintes et les usages de son temps, le peintre de ces 22 planches nous livre une vision sans doute matériellement inexacte mais qui nous permet d'approcher les réalités d'un paysage et à travers lui d'une société. Il nous montre ainsi tout le parti que l'historien peut tirer de l'iconographie, surtout sur des questions que les textes et les sources traditionnelles laissent assez largement dans l'ombre.

Les rives de la Vilaine présentent en ce début du XVI^e siècle un moment privilégié d'une longue élaboration. Nous y retrouvons à la fois une sorte de bilan du Moyen Âge dans l'élaboration de la trame de l'habitat qui a connu une forte réorganisation et un fort mouvement d'accélération dans la construction d'un bocage qui demeure malgré tout incomplet et surtout très inégalement constitué. Ces changements impliquent une évidente relation avec l'évolution de la société qui, tout en héritant de ce paysage, l'utilise, l'adapte, le façonne, trahissant à travers ces aménagements, ses usages mais aussi ses modes de relation et ses préoccupations. Tout n'est pas résolu, mais ce document replacé dans son contexte historique, mis en correspondance avec la documentation écrite, peut devenir un jalon important dans la progression vers une meilleure compréhension de la société villageoise dans l'ouest de la France.

Daniel PICHOT
Crhisco - Rennes 2



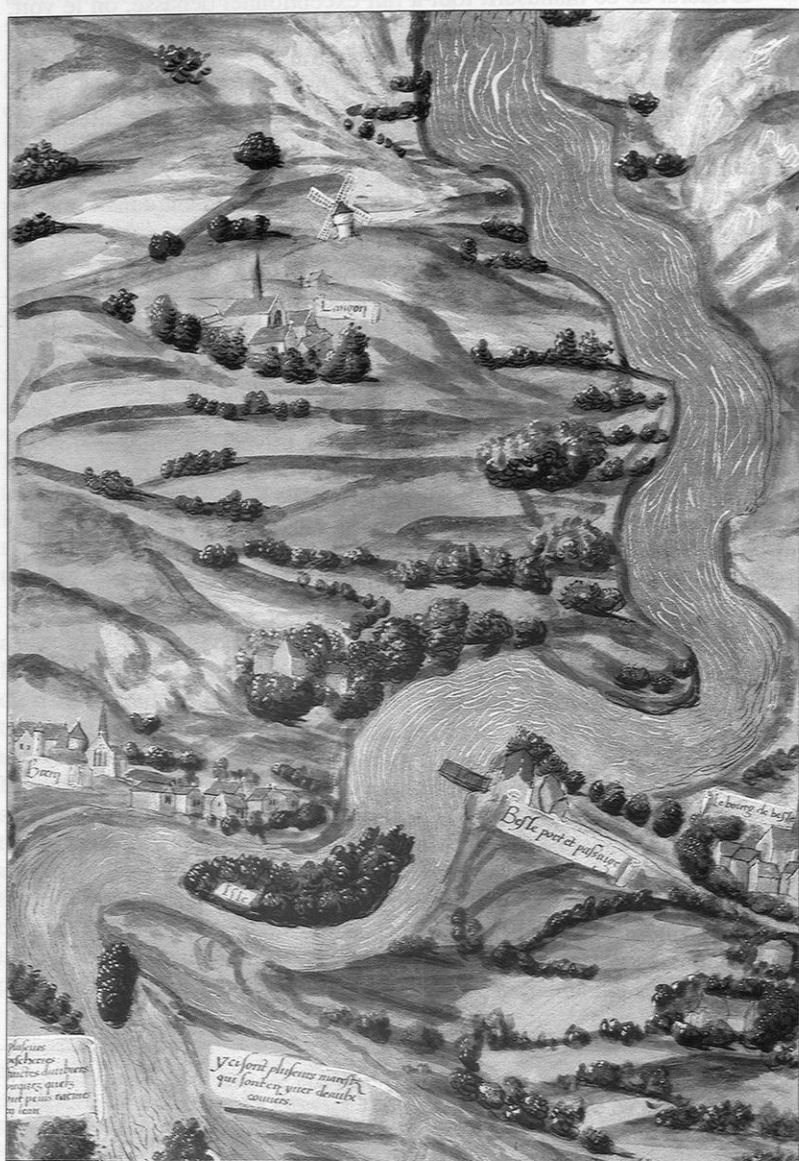


Figure 1 – Planche V
 (BNF, Res. Ge. EE. 146 – Cliché BNF)

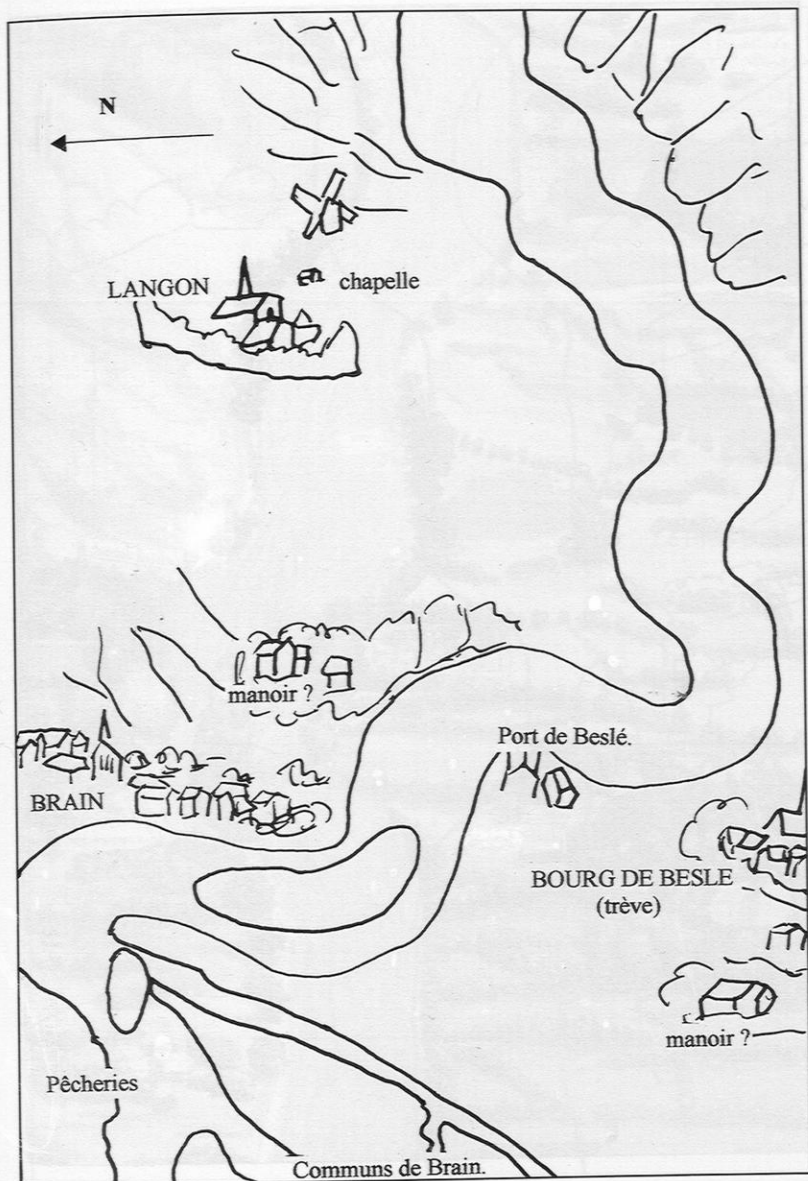


Figure 2 – Croquis explicatif de la planche V

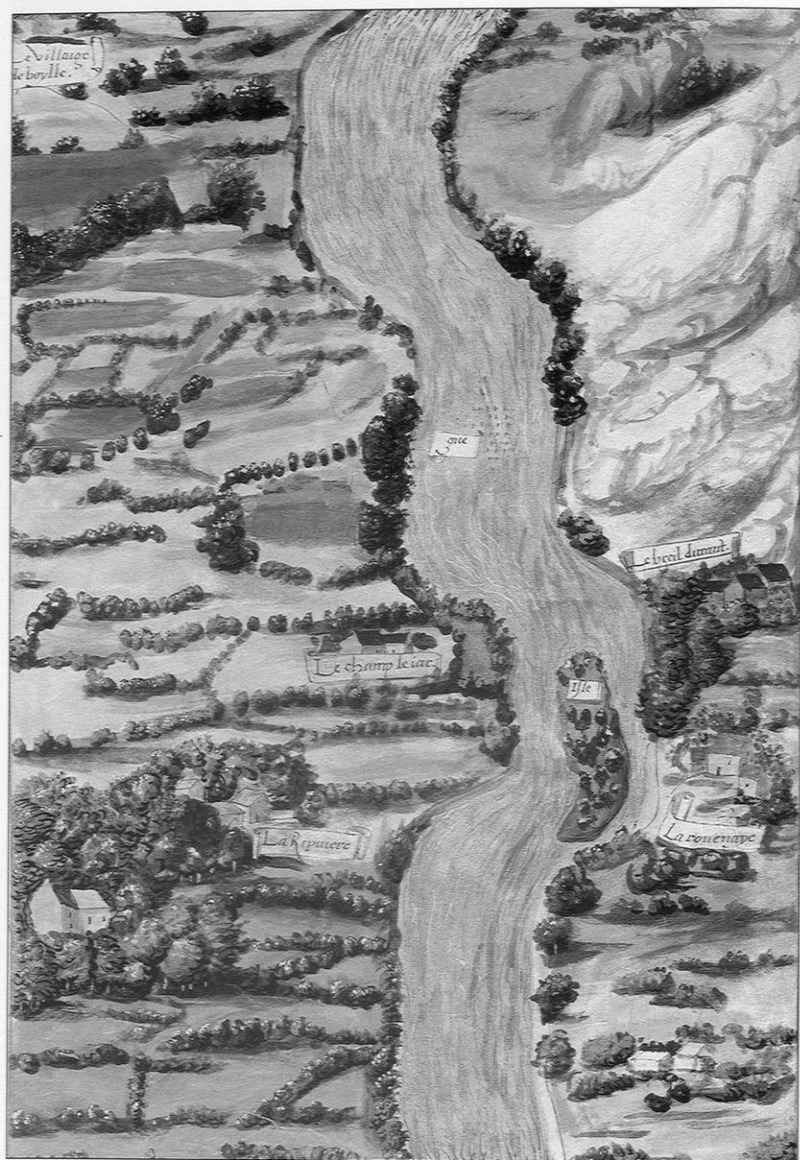


Figure 3 – Planche XIV
(BNF, Res. Ge. EE. 146 – Cliché BNF)

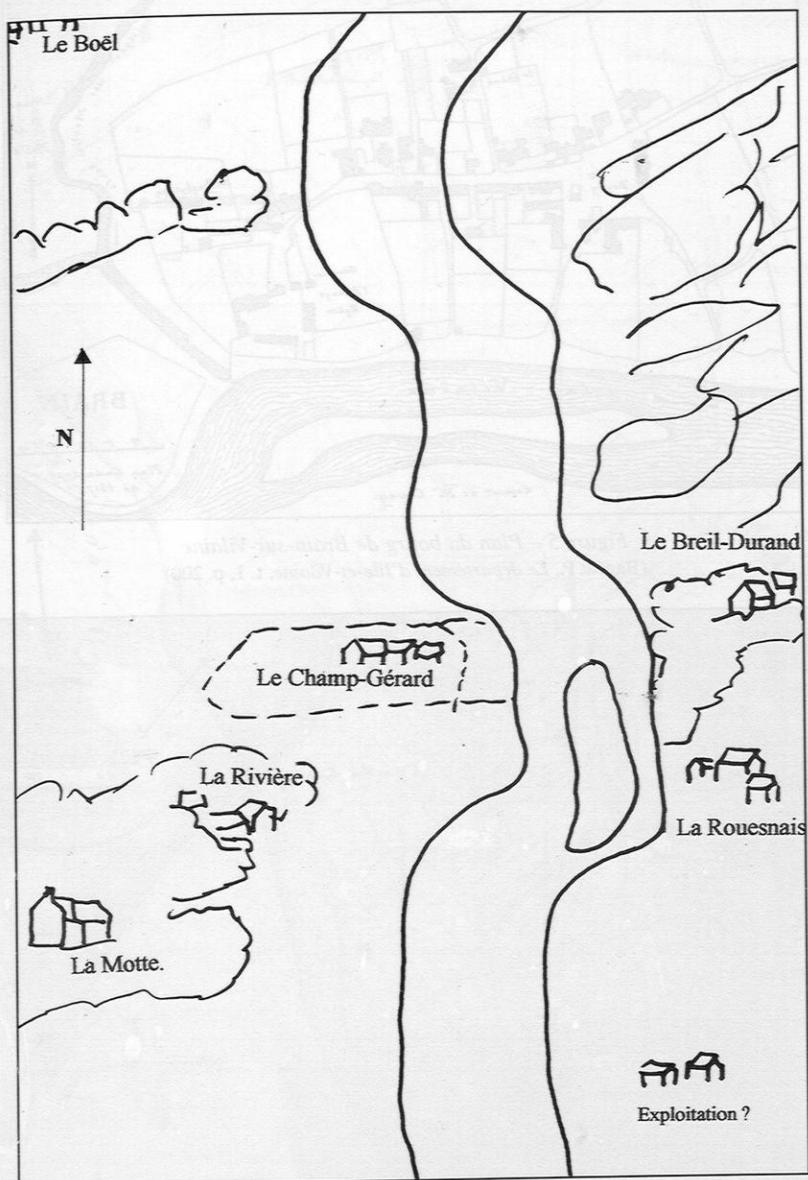


Figure 4 - Croquis explicatif de la planche XIV

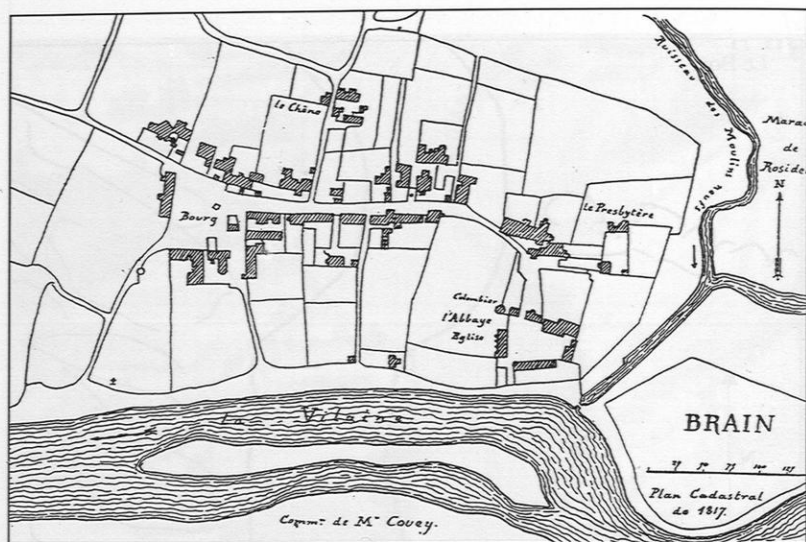


Figure 5 – Plan du bourg de Brain-sur-Vilaine
(Banéat P., *Le département d'Ille-et-Vilaine*, t. 1, p. 200)



Figure 6 – Le Champ-Gérard
(Cadastré de Guichen, section B1 de Bagatz, 1833, Arch. dép. 3P)

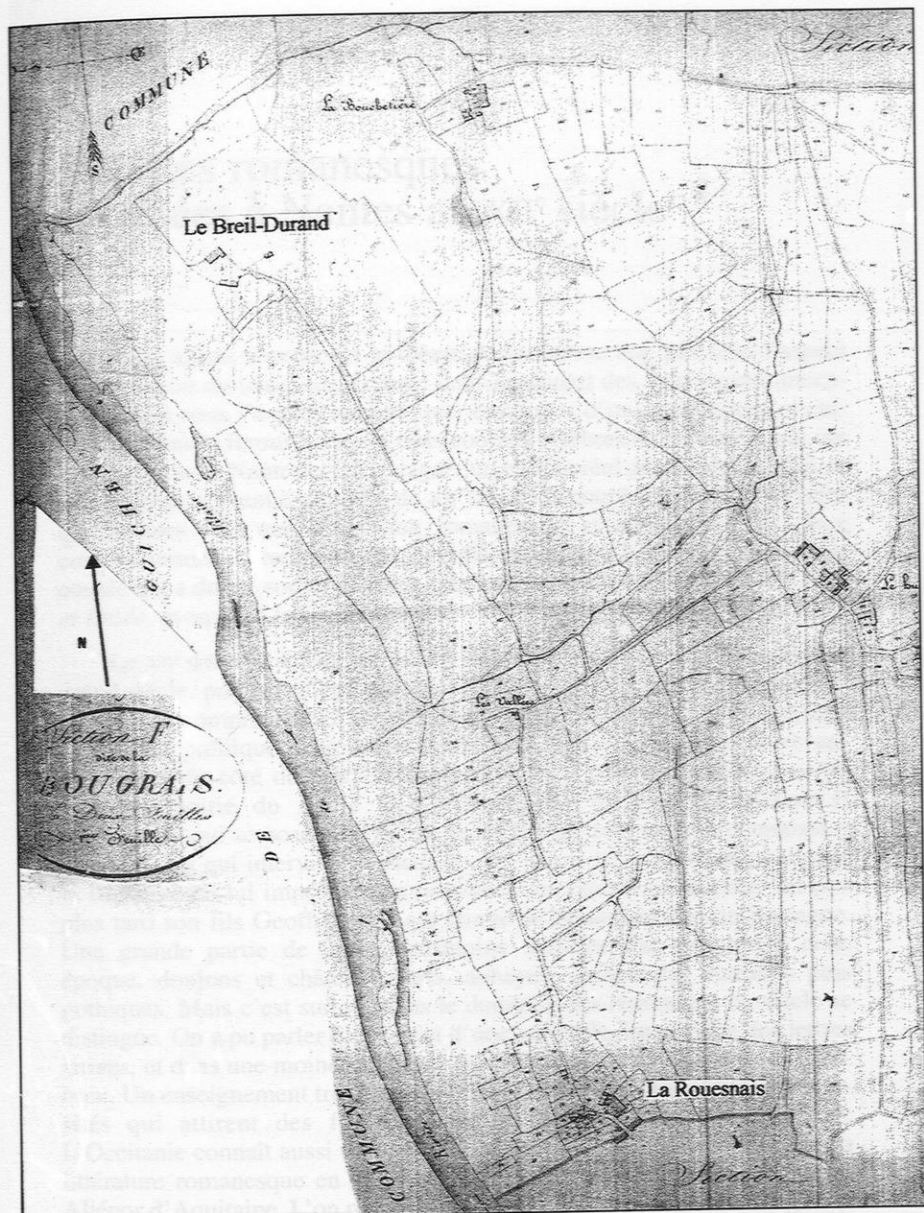


Figure 7 – Le Breil-Durand et La Rouesnais
 (Cadastré de Laillé, section F de la Bougrais, 1^{re} feuille, 1832)